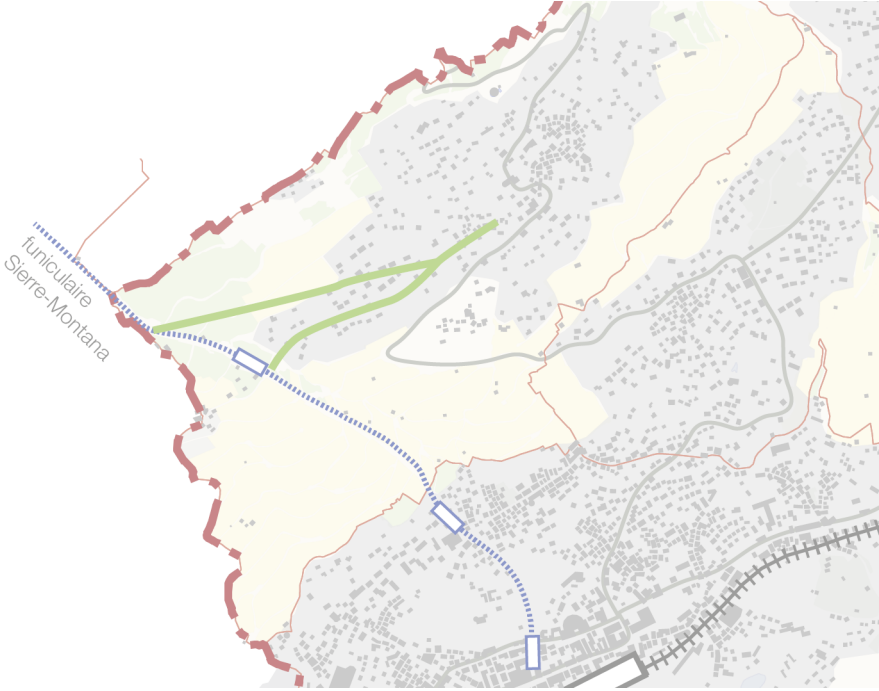


| | | |
|---|--|--|
| MESURE M6.1 | VENTHÔNE / AMÉLIORATION DE LA LIAISON MD VERS L'ARRET DARNONA DU FUNICULAIRE SIERRE - CRANS-MONTANA | |
| Thématique(s) M6 - Création de liaisons de mobilités douces vers l'extérieur | Priorité : A | |
| Territoire concerné : Venthône Maitre d'ouvrage : Venthône | | |
| Mesure du PA2 en relation : - Mesure du PA3 corrélée / liée : - Autres coordinations : - | | |
|  <p>The map displays the town of Venthône with its urban layout and topography. A red dashed line indicates the boundary of the town. A blue dotted line represents the 'Funiculaire Sierre-Montana' route, which enters the town from the northwest. A green line shows a proposed mobility link extending from the funicular station towards the center of the town. Several blue rectangular markers are placed along the town's main roads, likely indicating potential locations for mobility services or stops. The map also shows various roads, including a railway line in the southeast, and different land use zones.</p> | | |

INTENTION

Etat actuel

Le funiculaire a un double rôle (pendulaires et touristes) et Venthône a 2 arrêts : "Venthône" (Darnona d'en bas) et "Darnona" (Darnona d'en haut), desservi par omnibus (1 course sur 2).

Actuellement le funiculaire est utilisé plutôt pour les loisirs : 12' pour Sierre et 20' avec l'omnibus. Les correspondances en soirée sur le réseau CFF sont jugées peu satisfaisantes et l'itinéraire vers la gare du funiculaire n'est pas attractif, la gare étant éloignée du centre de Venthône et ne possédant pas d'aménagement permettant l'intermodalité.

Données quantitatives

Mesure non concernée.

Objectifs

- Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD
- Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains
- Promouvoir l'intermodalité.

Description de la mesure

L'itinéraire cyclable depuis Venthône vers le funiculaire est sécurisé et balisé. Une aire de stationnement pour les vélos (10 - 20 places) est créée aux arrêts du funiculaire, permettant d'y laisser son vélo et de prendre le transport public.

EVALUATION

Opportunité

L'amélioration des connexions de mobilités douces vers d'autres réseaux de mobilité incite à la multimodalité.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration du trafic cycliste
- amélioration de l'accessibilité à la station du funiculaire en vélo
- incitation à l'intermodalité
- influence sur la demande de transport
- amélioration du trafic de loisirs et pendulaires par les modes alternatifs à la voiture.

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) : -

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- sécurisation des cheminements en vélos

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- réduction des nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les mobilités douces et les transports publics

Degré de maturité : 1

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : -

| REALISATION | |
|---|---|
| Calendrier de mise en œuvre Date prévue du début des travaux : 2022 Date prévue de la mise en service : 2022 | Calendrier de remise de l'avant-projet 2020 |
| Coûts Coûts estimés : CHF 860 000.- HT | |
| Financement Part fédérale : selon décision de la Confédération Solde : Commune | |